



MOUSSAC INFO

N° 60 - Octobre 2018

Le mot de M^{me} le Maire

La période estivale a bel et bien tourné la page. Le camping vient de fermer ses portes, ce qui laisse à penser que les beaux jours sont derrière nous, et que les T-shirts vont faire place aux pulls que nous avions soigneusement relégués au fond de l'armoire.

Nous n'allons pas nous plaindre, le soleil ne nous a pas fait « faux bond » cet été et nous en avons bien profité.

Mais revenons à notre actualité

Depuis déjà 2 ans, avec la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG), nous travaillons à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce plan de territoire aura une durée de vie de dix à quinze ans avec probablement des périodes de révision.

Devant être finalisé fin 2019, il est important que, d'ici cette échéance, vous preniez contact avec la mairie ou la CCVG. Ainsi, nous pourrions vous présenter l'état d'avancement de notre PLUi.

D'autre part, vous pourriez nous faire connaître vos éventuels projets portant sur des évolutions de votre patrimoine bâti ou non bâti, comme par exemple, des modifications envisagées dans l'utilisation des sols ou des bâtiments dont vous êtes propriétaire: transformation d'une grange en maison d'habitation ou en gîte, ou tout autre changement d'usage.

Nous avons également besoin de recueillir votre avis sur les haies, sur les arbres remarquables etc... qui méritent, selon vous, d'être protégés. L'objectif est de référencer l'ensemble de ces orientations ou observations dans notre PLUi.

Notre commune va réaliser le recensement de sa population en 2019. La grande nouveauté est que chaque personne recensée peut désormais répondre au questionnaire du recensement par internet, mais bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible.

Ce recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Un agent recenseur, muni d'une carte recenseur INSEE, viendra frapper à votre porte durant cette période.

Le manque d'enfants nous oblige à mettre fin à l'accueil de loisirs des 6-11ans. Il n'y aura donc plus d'accueil de loisirs pour les « petites vacances ». Quant à l'accueil de loisirs Ados, celui-ci est maintenu jusqu'à la fin de l'année 2018.

Certaines animations, développées dans la cadre de l'accueil de loisirs des 6/11 ans, se retrouvent dans l'agenda de la médiathèque et sont proposées, pour la plupart, à toutes les générations confondues au travers d'ateliers collaboratifs.

Bonne lecture

Sylviane SOUBRY

TRAVAUX

Sinistre de la salle polyvalente

Dans la nuit du 30 juin au 01 juillet, les fortes intempéries ont provoqué des dégâts sur le plafond du couloir de la salle polyvalente. L'expertise a fait apparaître des malfaçons au niveau de l'écoulement des eaux pluviales.

De ce fait, l'entreprise qui a réalisé la couverture a été reconnue responsable du sinistre.

Accessibilité de l'église

La « DDT accessibilité » a validé l'opération. Les travaux de terrassement et de maçonnerie sont terminés. Il reste à installer une lisse de protection et à modifier la porte d'entrée.

Pour ce faire, la commune a sollicité et obtenu les aides financières suivantes : la CCVG (3 077,00€), l'Etat (9 231,00€) et le Département (9 000,00€).

La voirie

Des travaux de voirie vont être entrepris prochainement sur la route de la Fauconnière.

Le coût de cette opération, 18 282,00€, est conforme au financement prévu au budget de la commune.

Achats de matériels

Salle polyvalente

Achat d'un vidéoprojecteur et d'un pupitre de conférence.

Ateliers municipaux

Achat d'une tondeuse autoportée, d'un aspirateur, d'une remorque et d'un lamier.

Site du moulin Chauvet

Achat d'un tourniquet et des agrès.

Mobiliers

Achat d'une armoire de rangement et d'un défibrillateur.

Pour ce faire, la commune a sollicité et obtenu de la part du Département, une aide financière à hauteur de 11 400,00€.

TOURISME

Fréquentation estivale du moulin Chauvet

Les premiers éléments de la saison estivale font apparaître une stabilité des réservations concernant les mobil-homes soit 172 nuitées en 2018 (176 nuitées en 2017) pour une recette de 8 338,00€.

Les résultats complets 2018 seront communiqués dans le prochain « Moussac Info ».

Classement du camping

Après visite des installations, le cabinet Socotec a renouvelé, pour 5 ans, les 2 étoiles de notre camping dans la catégorie « Camping – Tourisme ».

Aménagements à la plage



Pour la plus grande joie des enfants, un tourniquet a été installé sur la plage, près de la pataugeoire.

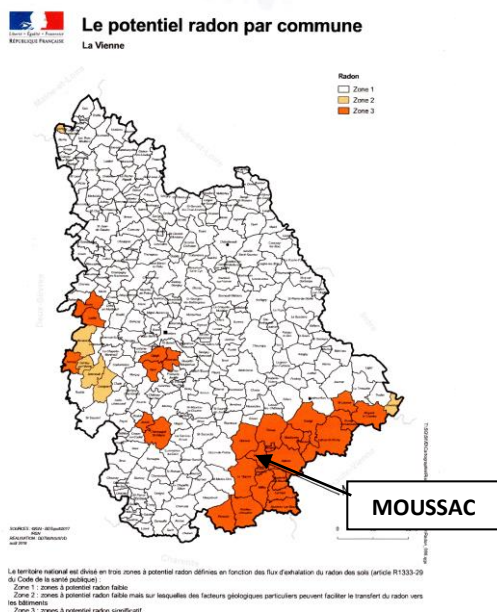
Pour la saison estivale 2019, des agrès supplémentaires seront positionnés également sur la plage.

Les étudiants « au camping »

Alors que les étudiants infirmiers étaient présents les 6 et 7 octobre, ce sont les étudiants de l'Institut des Administrations et des Entreprises - IAE, qui seront présents, du 12 au 14 octobre, sur le site du moulin Chauvet.

AUTRES INFORMATIONS COMMUNALES

Le Radon : gaz radioactif



La connaissance des caractéristiques des formations géologiques a permis à l'INRS (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire) d'établir une cartographie du potentiel radon des formations géologiques qui a conduit à la parution de l'Arrêté ministériel du 27/06/2018.

Moussac est classé en zone 3 à potentiel radon significatif.

Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches. En se désintégrant, il forme des descendants solides radioactifs qui peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

Où trouve-t-on du radon ?

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air. Elle se mesure en Bq/m³ (becquerel par m³).

Pourquoi s'en préoccuper ?

À long terme, l'inhalation de radon conduit à augmenter le risque de développer un cancer du poumon.

Comment le radon peut-il s'infiltrer et s'accumuler dans mon habitation ?

Le radon présent dans un bâtiment provient essentiellement du sol et dans une moindre mesure des matériaux de construction et de l'eau de distribution. La concentration en radon est d'autant plus élevée que l'habitation est confinée et mal ventilée.

Comment connaître la concentration en radon dans mon habitation ?

La seule manière de connaître la concentration en radon dans votre habitation est d'effectuer des mesures à l'aide de détecteurs (dosimètres radon) que vous placez vous-même.

À partir de quelle concentration est-il nécessaire d'agir ?

Sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, la Commission européenne et la France ont retenu la valeur de 300 Bq/m³ en moyenne annuelle comme valeur de référence en dessous de laquelle il convient de se situer.

Comment réduire mon exposition ?

Deux types d'actions :

► Éliminer le radon présent dans le bâtiment en améliorant le renouvellement de l'air intérieur,

► Limiter l'entrée du radon en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment.

Les solutions les plus efficaces peuvent nécessiter de combiner les deux types d'actions.

Relevé des compteurs d'eau

Eaux de Vienne-Sivier informe que les relevés de compteurs d'eau, de notre commune, auront lieu du 01 au 17 octobre. Nous sommes invités à dégager l'accès des compteurs afin de faciliter la relève.

Contact

Tél : 05.49.48.30.76 - Fax : 05.49.48.31.32

Mail : lussac@eauxdevienne.fr

Messages d'alerte à la population, De nouveaux canaux d'information

Le ministère de l'intérieur a souhaité rendre les outils d'alerte de la population plus efficaces et plus répandus, notamment en cas de danger immédiat.

C'est ainsi que les messages d'alerte et de prévention du ministère seront diffusés de façon prioritaire sur les réseaux Twitter, Facebook et Google mais aussi sur certains canaux de communication de la RATP, Vinci Autoroutes, Radio-France et France télévisions.

Lavage des bacs à ordures ménagères

Dans la commune, le lavage des bacs poubelles par le SIMER est programmé au 24/10/2018.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Le chèque énergie

Depuis le 01/01/2018, le chèque énergie remplace le tarif « Première Nécessité - électricité » et le tarif « Spécial de Solidarité - gaz ».

Vous êtes concerné ?

En décembre 2017, SOREGIES vous a adressé un courrier vous informant de ce dispositif et des modalités d'application.

Le chèque énergie vous est attribué selon vos ressources et la composition de votre famille.

Il vous est automatiquement envoyé et vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique.

Contact

SOREGIES à l'adresse suivante :
78 av Jacques Cœur – CS 10000 86068
POITIERS CEDEX 9 - tél : 05 49 44 79 00

Comment améliorer son confort et réduire ses factures énergétiques ?

Contactez un conseiller de l'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne qui répondra à vos attentes et vous proposera des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il adaptera bien évidemment ses propositions à votre budget et vous renseignera sur toutes les aides financières mobilisables.

N'hésitez pas à contacter vos conseillers info énergie pour fixer un rendez-vous ou simplement poser vos questions par téléphone.

L'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne est cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle Aquitaine. Il prodigue, gratuitement, des conseils pratiques en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial.

Espace Info Énergie - Tél : 05 49 61 61 91
Mail : soliha86@eie-na.org

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

Tous concernés par les enjeux du PLUi

Cadre de vie et environnement

► Préservation et valorisation des espaces naturels et du patrimoine.

Habitat

► Modération de la consommation d'espace et Construction de logement.

Agriculture et forêts

► Préservation des espaces agricoles et forestiers.

Développement économique

► Espaces économiques, emplois, accueil des commerces et services et tourisme.

Mobilité

► Transports collectifs, Covoiturage et Déplacements.

Anticipez vos projets

► Par courrier auprès de la mairie ou de la CCVG,

► Par mail : urbanisme@ccvg86.fr.

AUTRES INFORMATIONS

**L'armée de Terre recrute environ
15 000 personnes**

Conditions de candidature

- ▶ 17,5 ans à 30 ans **sans diplôme** jusqu'à **master 2** et avoir effectué sa JDC ou détenir une attestation de recensement,
- ▶ Être français, jouir de ses droits civiques et être apte aux tests d'évaluation.

Rémunération et reconversion

- ▶ Une rémunération dès la souscription du contrat et une reconversion possible par un accompagnement professionnel du jeune du milieu militaire vers le milieu civil.

Un seul métier : soldat

À l'armée de Terre, tous ont le même métier : soldat qui peut être enrichi de nombreuses spécialités.

Spécialités réparties en domaine

▶ Combat, génie, appui logistique, systèmes de communication et de renseignement, logistique et maintenance, aéronautique, mécanique et électronique, sécurité et prévention, sports et domaine équestre...

▶ Le choix de la spécialité est important dans la préparation des candidats. L'orientation finale résulte d'un compromis entre leurs désirs, leur niveau d'études et les besoins de l'armée de Terre.

Pour l'armée et pour après

▶ Choisir une spécialité, c'est choisir une orientation pour le parcours professionnel du jeune dans l'armée de Terre, mais aussi pour son avenir dans le civil.

▶ L'armée de Terre propose un accompagnement à la reconversion, dès 4 ans de service pour les militaires du rang, les sous-officiers et les officiers.

Le CIRFA de POITIERS propose de venir à la rencontre des jeunes intéressés par une carrière dans l'armée de Terre.

Contact : Tél : **05.49.00.22.27** ou par mail :

cirfa-terre

poitiers.accueil.fct@intradef.gouv.fr

« À tout âge, je suis acteur de ma retraite »

L'Agirc-Arrco organise les « Rendez-vous de la retraite » du 12 au 17 novembre 2018 sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France.

Que vous soyez proches ou éloignés de l'âge de la retraite, l'Agirc-Arrco répond à vos questions, de manière personnalisée et gratuite.

Des services en ligne, des conseillers vous aideront à faire le point sur votre situation personnelle et à estimer l'impact d'un changement d'orientation professionnelle ou de vie sur votre future retraite.

Ceux qui souhaitent prochainement partir à la retraite pourront également obtenir des informations personnalisées sur l'application des nouvelles conditions de départ à la retraite en 2019.

En créant votre compte personnel (le numéro de sécurité sociale suffit) sur le site rdv-retraite.agircarrco.fr, vous accédez à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits :

- ▶ Consultez votre relevé de carrière,
- ▶ Évaluez, grâce au simulateur, l'impact de votre parcours professionnel sur le montant de votre future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage ...),
- ▶ Et, si vous êtes sur le point de prendre votre retraite, demandez votre retraite en ligne.

Pour aller plus loin, vous aurez la possibilité, d'avoir un entretien personnalisé avec un conseiller retraite dans l'un des Centres d'information Agirc-Arrco (Cicas) le plus proche de chez vous.

Pour connaître l'adresse des Centres d'information Agirc-Arrco et prendre rendez-vous, connectez-vous dès le 23 octobre sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr.

Le COIN des ASSOCIATIONS

Les animations Municipales

Des nouvelles de l'accueil de loisirs

Comme convenu en juin, nous avons accueilli les secteurs ados d'Availles-Limouzine et de la MJC Champs Libre afin de leur faire découvrir notre commune.

Pour cela, les ados de Moussac avaient préparé un Rallye à énigmes qui leur a fait découvrir le Local jeunes, le pin parasol, le camping, la base, les tombes mérovingiennes, le multi...

Nous avons terminé la soirée autour de pâtisseries préparées par les ados moussacois.

Tous ont apprécié ce moment.

Le prochain rdv du Local jeunes, **situé au 20 rue de la font forêt**, aura lieu le **vendredi 20 octobre de 18h00 à 20h30**.

Nous y attendrons les nouveaux collégiens afin de leur faire découvrir le Local et les projets à venir...

Pour toute information, vous pouvez contacter Carole en mairie, à la médiathèque ou via la page facebook : animamoussac.

Le 14 juillet à Moussac

Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous de cette journée des associations.

Les petits et les grands ont pu s'adonner à divers jeux tout au long de l'après-midi, qui a débuté par le premier concours d'OFNI (Objets flottants non-identifiés) sans équipage, récompensant le plus original, le plus rapide et le plus beau d'entre eux (voir les photos ci-après).

Une douzaine d'OFNI a ainsi vogué sur la Vienne, observée par de nombreux spectateurs.



Après le feu d'artifice, très apprécié, le groupe Boita'folk a fait danser les initiés et les novices jusqu'à la fin de la soirée.

Bravo à toutes les associations qui ont contribué à la réussite de cette journée, au cours de laquelle plus d'une centaine de repas a été préparée et servie par les bénévoles.

L'agenda des animations

Octobre

Mardi 9

Réunion mensuelle du « Temps Libre », en après-midi, à la salle polyvalente.

Mercredi 17

A 18h00 à la médiathèque : rencontre du groupe de lecture, délibérations et votes pour le prix des lecteurs du « Prix Littératures Européennes de Cognac ».

Samedi 20

A 11h00 à la médiathèque : dictée. À la plume ou au stylo, sans note, ce n'est pas une interro et dans une ambiance conviviale, venez jouer avec les mots.

Lundi 29

A partir de 15h30 à la médiathèque : atelier collaboratif fabrication d'Halloween. Venez avec vos idées ou pour en trouver...

Mercredi 31

A partir de 15h30 à la médiathèque : Histoires "à faire peur".

Novembre

Du samedi 3 au mercredi 14

A la médiathèque, exposition "Moussac-Combattants 14-18".

Mercredi 7 à 15h30 et/ou samedi 10 à 11h00

A la médiathèque : atelier collaboratif de fabrication de Bleuets et de Coquelicots.

Mardi 13

Réunion mensuelle du « Temps Libre », en après-midi, à la salle polyvalente.

Jeudi 15

A 20h30 à la médiathèque : rencontre avec l'auteure Katrina Kalda nominée au Prix des Littératures Européennes de Cognac pour " Le pays où les arbres n'ont pas d'ombre".

Samedi 24

A 10h30 à la médiathèque : P'tit Déj Lectures, venez partager vos lectures ou idées cadeaux autour d'un petit déjeuner partagé.

Décembre

Mercredi 5

A partir de 15h30 à la médiathèque : ateliers collaboratifs "Déco de Noël".

Dimanche 9

A 16h00, à la salle polyvalente, goûter de Noël et spectacle des enfants.

Le spectacle « Peter Pan » sera assuré par la Compagnie « Théâtre en herbe ».

Mercredi 12

Réunion mensuelle du « Temps Libre », en après-midi, à la salle polyvalente.

A partir de 15h30 à la médiathèque : ateliers collaboratifs "Déco de Noël".

Vendredi 14

A 15h00, salle polyvalente, goûter de Noël des Anciens.

Mercredi 19

A partir de 15h30 à la médiathèque : ateliers collaboratifs "Déco de Noël".

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58

Mail : contact@moussac-sur-vienne.fr

Informations à l'initiative du Conseil municipal